

**Relation intéressante** par laquelle on juge du désagrément advenu à MM. les Curés de Lyon, en l'an de grâce 1863. — Rodez, imprimerie de Carrère aîné.

Cet écrit attribué à M. Maurice de Bonald, juge à Rodez et neveu du cardinal, n'était pas de nature à calmer les esprits ; il lui fut vertement répondu par la brochure suivante, rédigée, dit-on, par un des curés attaqués.

**A propos d'un pamphlet contre MM. les curés de Lyon, quelques mots publiés par plusieurs membres des conseils de fabrique de Lyon.** — Lyon, Vingtrinier, 1863.

M. Maurice de Bonald répliqua sous le titre suivant :

**Agmine facto, commentaire sur la lettre des curés de Lyon, au chapitre de St-Jean,** par Maurice de Bonald. — Rodez, Carrère, 1863.

**Lettres de Sophronius sur la question liturgique.**

Ces lettres, au nombre de cinq, sont de M. B..., chanoine de Versailles, auteur de savants travaux sur l'Ecriture sainte. Editées à Paris, chez *Dentu* et *Rouvier*, elles ont été enlevées rapidement, et aujourd'hui elles sont rares ; la première est je crois introuvable.

Après la troisième lettre l'auteur fut condamné avec un certain éclat par son évêque Mgr Mabile, précédemment évêque de Saint-Claude, et suffragant de Lyon, qui fit paraître :

**Instructio pastoralis et decretum Versaliensis episcopi, die 3 martii 1864.** — Versailles, Beau.

Cette instruction fut suivie de la quatrième lettre de Sophronius et de la brochure suivante :